

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Lyon, le 6 avril 2018

Service PRICAE

Affaire suivie par : Frédéric VIGUIER
Unité Prévention des Pollutions Santé Environnement
Tél. : 04 26 28 66 23
Courriel : frederick.viguiere@developpement-durable.gouv.fr

PRICAE-18-RCSE-005-FV

Monsieur,

Par courrier du 2 février 2018, vous me demandez s'il est possible d'assujettir l'école élémentaire du Toison de Villieu-Loyes-Mollon à la campagne nationale de diagnostic des sols dans les lieux accueillant les enfants et les adolescents.

Je vous informe que dans le cadre de la cessation d'activité de la fonderie Thomson-Brandt sur laquelle a été implantée l'école, des anomalies en hydrocarbures et HAP ont été mises en évidence dans les sols autour de l'école et en solvants chlorés dans la nappe au droit de l'école. Des prélèvements d'air ambiant ont été réalisés dans les locaux de l'école élémentaire en décembre 2011. Ils n'ont pas mis en évidence de présence de solvants chlorés dans ce milieu.

Des servitudes d'utilité public ont par ailleurs été instituées afin notamment de prescrire l'imperméabilisation des sols et ainsi empêcher l'ingestion des éventuelles substances présentes dans les sols par les élèves.

Ces informations sont reprises sur le site internet <http://basol.developpement-durable.gouv.fr/>.

D'autre part, comme vous avez pu l'observer, l'ex-région Rhône-Alpes ne fait pas partie des régions inscrites dans la démarche de diagnostics des sols dans les lieux accueillant les enfants et les adolescents. Les actions qu'elle engage relèvent de la responsabilité des collectivités en tant que maîtres d'ouvrage. Leur mise en œuvre peut s'envisager avec celle relative aux mesures de surveillance de la qualité de l'air dans certains établissements recevant du public, dont les écoles et crèches.

Pour tout renseignement complémentaire, je vous invite donc à vous rapprocher de la mairie de Villieu-Loyes-Mollon, maître d'ouvrage de l'école.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La directrice de la DREAL

Françoise Noars

Monsieur Jacky Bonnemains
Association Robin des Bois
14 rue de l'Atlas
75019 Paris

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Le directeur régional adjoint


Yannick MATHIEU